

MARIE-HÉLÈNE GRIVEL

Centre d'Histoire culturelle des Sociétés contemporaines

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

## Quand la « branche » s'autonomise de l'arbre : le cas de la littérature canadienne-française (1934-1948)

La place de la France dans le champ littéraire a toujours été au cœur des débats des élites canadiennes-françaises. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'émergence de la poésie moderne, portée par Arthur de Bussière, et ce jusqu'à Émile Nelligan, déclenche des querelles entre tenants de la tradition et avant-gardes<sup>1</sup>. L'arrivée du *Nigog*, dirigé par ceux que l'on nommera les « exotiques », ravive le sentiment d'opposition entre les partisans de l'oralité, des archaïsmes, soit du parler classique – ceux que l'on nomme les « régionalistes » – et ces « retours d'Europe » qui tentent d'imposer la langue de l'écriture parisienne et moderne, avec ses abstractions et sa complexité<sup>2</sup>. Et bien que le déclenchement du premier conflit mondial mette partiellement fin à ces débats, le point nodal, qui cristallise les passions, demeure bien celui de la place de la France dans les Lettres de la Province. Ainsi, à la suite de Sylvain Simard, il est pertinent d'affirmer que l'histoire littéraire, qui est avant tout celle

---

<sup>1</sup> La querelle « a obligé les uns et les autres écrivains et critiques, à prendre parti tout autant sur l'état présent de la langue et de la "littérature" que sur les critères de définition de l'œuvre littéraire et du littéraire national ». M.-A. Beaudet, *Langue et littérature au Québec, 1895-1914. L'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, 1991, p. 85.

<sup>2</sup> M.-H. Grivel, « Être "exotique" dans l'entre-deux-guerres : l'exemple de Robert de Roquebrune », [dans :] *Les Cahiers du GRELCEF*, 2014, n° 6, p. 213-234.

des débats linguistiques, éclaire « le problème de la définition que [la] société se donne d'elle-même et de ses rapports avec la France »<sup>3</sup>.

En 1947, le titre de l'ouvrage de Robert Charbonneau, *La France et nous*, pose une nouvelle fois la question de ces rapports. Lorsqu'il paraît, l'auteur est loin d'être inconnu sur la scène littéraire parisienne. Avant guerre, cet écrivain est directeur de *La Relève* (1934) – devenue *La Nouvelle Relève* en 1941 –, publication animée par une certaine idée de la France spirituelle et par un esprit contestataire, voire « rebelle », envers les thématiques littéraires officielles des clérico-nationalistes. Et bien que les membres du groupe veuillent, et Robert Charbonneau en tête, former un mouvement « national catholique indépendant » susceptible de faire émerger un « art, une littérature et une pensée dont l'absence commence à [...] peser »<sup>4</sup>, ils conservent leur primauté au politique et au religieux. Les liens avec la revue française *Esprit* sont étroits, et la vision néothomiste de Jacques Maritain prépondérante. La revue se détache rapidement des préoccupations nationalistes et n'offre que peu d'écho aux thèmes qui agitent la critique. Au contraire, elle donne essentiellement à lire des auteurs étrangers, européens ou américains, démontrant son ambition internationale. En cela le directeur a créé un organe pour résister, au sens premier de « faire frein », aux carcans établis pour les Lettres par les prêtres-critiques.

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale stoppe les échanges entre les deux rives de l'Atlantique. Toutefois, l'équipe de Charbonneau ne désarme pas, s'appuyant sur l'arrêté exceptionnel de 1939 qui autorise les éditeurs à reproduire les titres publiés en territoire ennemi. En 1940, le Ministre étend la notion de « territoire » à l'ensemble de la France car, dit-il, « [l]e sort

<sup>3</sup> S. Simard, « Parlez-vous littérature ? », [dans :] *Voix et Images*, 1992, vol. 18, n° 1, p. 153.

<sup>4</sup> Anonyme, « Positions », [dans :] *La Relève*, 1934, 1<sup>er</sup> cahier, 1<sup>re</sup> série, p. 1.

tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture, de civilisation et de passion françaises pour la liberté, dans le monde entier »<sup>5</sup>. Sous le nom des Éditions de L'Arbre, Robert Charbonneau se lance dans l'édition. Vivre de sa plume, sur les bords du Saint-Laurent, est devenu un métier, et nombreux sont ceux à tenter leur chance. Au sortir du conflit, en sa qualité de Président de la Société des Éditeurs canadiens, il peut affirmer que la profession a pris son « rôle au sérieux »<sup>6</sup>. Toutefois, tous comptent signer des accords avec leurs confrères parisiens en attendant que ces derniers puissent reprendre une activité plus classique, à l'aide notamment des fonds récoltés en vertu de l'arrêté exceptionnel. Ce dernier prévoit que les éditeurs canadiens versent 10% au bureau du séquestre, redevance revenant aux français à la fin du conflit. Mais le syndicat français de la librairie se plaint « d'un pourcentage jugé arbitraire et insuffisant »<sup>7</sup>, il choisit Georges Duhamel comme porte-parole. Cela représente les débuts de la querelle entre éditeurs montréalais et intellectuels parisiens.

### *La situation des éditions françaises*

En 1945, Robert Charbonneau souligne, en qualité de critique, que la littérature parisienne a perdu son statut « d'avant-garde de la création » et son caractère universel<sup>8</sup>. Il reconnaît que le manque de papier doit freiner la production parisienne, mais s'interroge sur les choix éditoriaux. Il est, à ce moment, le seul à traiter de la qualité littéraire. Car, à travers la presse, les échanges sont

---

<sup>5</sup> Allocution radiophonique du 24 juin 1940 de Lyon Mackenzie King, [dans :] R. Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, tome XXXVIII : La guerre de 39-45, Montréal, Fides, 1968, p. 171.

<sup>6</sup> R. Charbonneau, « Hommage aux éditeurs canadiens-français », [dans :] *Le Canada*, 22 octobre 1945, p. XVIII.

<sup>7</sup> A. Viatte, « Édition canadienne et livres français », [dans :] *Le Devoir*, 10 avril 1948, p. 10.

<sup>8</sup> R. Charbonneau, « Les livres français », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1946, p. 804.

à caractère économique-diplomatique. Le Président de l'Alliance française évoque d'abord la situation dans laquelle se trouve le champ éditorial français. Ainsi, la production canadienne est-elle déclarée comme « un danger [...] "pour l'avenir de la nation française, pour l'avenir de son génie" »<sup>9</sup>. Cette position est « assez irritante pour [les] éditeurs »<sup>10</sup>. S'il est incontestable que l'édition d'auteurs français ait prospéré au Canada pendant l'Occupation, il n'en demeure pas moins que les professionnels du champ ont servi « les intérêts spirituels et matériels de la France en publiant [...] à l'usage des lecteurs d'Amérique, des ouvrages qui ne pouvaient paraître en France »<sup>11</sup>. De fait, le journal français *Résistance* « rappelle que trois millions de livres français furent imprimés au Canada pendant les cinq années de guerre »<sup>12</sup> ; les « amis canadiens » ayant « formé les bataillons des forces françaises de l'esprit : la nouvelle France permit à la vieille France de maintenir son rayonnement universel »<sup>13</sup>. Georges Duhamel, « à la veille de son départ pour une tournée de conférences de deux mois au Canada »<sup>14</sup>, demande à ses hôtes de ne pas lui en « vouloir si [il] cherche à faire travailler d'abord [ses] compatriotes »<sup>15</sup>. Devant l'assemblée de journalistes invités à l'Hôtel Windsor, il évoque le Canada en tant que « branche importante de la culture française dont la France est le tronc »<sup>16</sup>. Il rend hommage à ceux « qui ont su maintenir le flambeau de la civilisation française »<sup>17</sup>,

<sup>9</sup> G. Duhamel, « Manque à travailler », [dans :] *Le Figaro*, 17 août 1945, p. 1, 2.

<sup>10</sup> Anonyme, « L'édition de livres français », [dans :] *Le Canada*, 12 septembre 1945, p. 4.

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>12</sup> Anonyme, « Nos éditeurs et la France », [dans :] *Le Canada*, 22 septembre 1945, p. 4.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>14</sup> Anonyme, « Mise au point de M. Georges Duhamel », [dans :] *Le Devoir*, 2 octobre 1945, p. 7.

<sup>15</sup> L. Desbiens, « Une heure... avec Georges Duhamel », [dans :] *Le Devoir*, 22 octobre 1945, p. 14.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 15.

mais pour lui, l'important c'est le redressement du champ éditorial français. Il conclut en demandant

du papier, de la pâte à papier pour imprimer nos livres [sinon, dit-il,] tous les techniciens qui nous restent vont s'éparpiller et la mission intellectuelle de la France, par le livre, sera gravement compromise...<sup>18</sup>

Au même instant, dans les pages d'un autre journal montréalais, c'est l'éditeur Bernard Valiquette qui s'interroge sur le devenir de l'édition canadienne-française. À la question « vous donnez raison à Georges Duhamel ? », il répond : « Jamais de la vie ! »<sup>19</sup>. En revanche, il précise que la situation de la France occupée « faisait du même coup plus ou moins [la] fortune »<sup>20</sup> des éditeurs canadiens. Quant à Charbonneau, il ne peut s'empêcher de préciser que l'édition n'est pas uniquement celle des ouvrages français, c'est aussi la jeune littérature canadienne qui « compte un Saint-Denys Garneau, un Alain Grandbois, un Yves Thériault, un Roger Lemelin, un Léo-Paul Desrosiers, une Gabrielle Roy et autres »<sup>21</sup>.

Le sujet se déplace donc progressivement de la relance de l'édition française à la contestation des services rendus par les éditeurs canadiens-français. Sont-ils des profiteurs ou des sauveurs de la France littéraire ?, voilà la question qui reste en suspens. Charbonneau, conseiller technique sur les questions d'édition auprès du gouvernement d'Ottawa<sup>22</sup>, entre alors en contestation face à la suprématie culturelle supposée de la France, et œuvre pour la reconnaissance d'un corpus extra-parisien. Il tente de faire admettre l'existence d'une économie du livre et d'un savoir-faire éditorial canadien-français, que les Parisiens remettent en cause par la reprise totale de leur marché – Montréal ne gardant que le droit de distribution

---

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>19</sup> E. de Grandmont, « Entretien avec Bernard Valiquette », [dans :] *Le Canada*, supplément littéraire, 22 octobre 1945, p. XIII.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. XIII.

<sup>21</sup> R. Charbonneau, « Le rayonnement de la France », [dans :] *La Nouvelle Relève*, février 1946, p. 682.

<sup>22</sup> Il occupe ce poste du 19 avril 1944 au 31 décembre 1945.

locale. Pour l'éditeur, la dépendance culturelle de la société canadienne-française doit être remise en question, et son premier acte de refus réside justement dans le libre choix d'une politique éditoriale détachée des préoccupations franco-françaises de l'heure.

### *L'édition canadienne entre résistance et trahison*

Le centre de la querelle est donc de nouveau déplacé vers ce qui est, pour Charbonneau, de l'ordre du libre choix intellectuel mais qui relève, pour Louis Aragon, d'une prise de position politique. L'éditeur va résister en s'opposant à des rapports de domination, en se refusant « à accepter des [idées qu'il] pense mauvaises, viles, dégradantes »<sup>23</sup>. Pendant deux ans, il rappelle le rôle joué par ses confrères, et explique que tous ont œuvré pour la survie de la Culture française universelle.

Tant que la France fut sous le joug allemand, la littérature de la résistance de l'intérieur comme de l'extérieur pour nous avait un sens. C'était la résistance à l'ennemi. Elle n'était pas l'expression d'un clan politique qui quel que soit son mérite, n'a pas une doctrine d'exportation.<sup>24</sup>

Cette réaction fait face à celle d'Aragon qui, découvrant l'annonce de la sortie des *Compagnons du spirituel* de Gérard de Catalogne, accuse les éditeurs canadiens-français de publier des écrivains tombés en disgrâce depuis la Libération<sup>25</sup>. Ainsi, les discours se teintent-ils d'idéologie, et les débats s'enlisent-ils autour du cas des écrivains collaborateurs. Charbonneau tente de ramener la discussion sur la littérature en prônant la qualité littéraire des « éminents représentants de la pensée française ». En sa qualité d'éditeur, il précise que

<sup>23</sup> E. Morin, « Pour moi, résister est un mot très actuel », <http://www.revue-entre.fr/?q=content/edgar-morin-pour-moi-resister-est-un-mot-tres-actuel>.

<sup>24</sup> R. Charbonneau, « Pourquoi ces querelles ? », [dans :] *La Nouvelle Revue*, 1946, vol. 4, n° 10, p. 847-850.

<sup>25</sup> [L. Aragon], « France-Canada », [dans :] *Les Lettres françaises*, 8 mars 1946, p. 804-805.

« si *Les Lettres françaises* ont le sens de la justice [qu'elles] jugent l'Arbre sur les 160 titres parus depuis 1940. Cette liste peut se comparer aux plus belles de la Résistance », bien qu'au « Canada, un brevet de résistance n'[ait] pas la même importance qu'en France »<sup>26</sup>. Il cite Maurras, Bainville, Massis, soulignant qu'« à l'exception de Daudet, [il] n'en admire aucun », et que « le courage, la ténacité, le patriotisme ne sont pas des qualités littéraires »<sup>27</sup>. Mais pour Jean Cassou, Charles Maurras est « un ennemi de [son] pays »<sup>28</sup>, et il ne s'agit pas de débattre sur la littérature mais bien de faire un choix politique. Charbonneau n'en démord pas, il évoque le « talent » et, dit-il, « Maurras a été jugé par des tribunaux mais son œuvre, comme celles des autres "collaborateurs", n'est pas justiciable des mêmes tribunaux »<sup>29</sup>. Pour les Français c'en est trop, et l'idée d'un complot fasciste à l'étranger contre la France prend de l'ampleur<sup>30</sup>. La querelle se transforme en crise, Aragon accusant les éditeurs d'être les « thuriféraires de l'occupant, de la collaboration »<sup>31</sup>. Il énonce que ceux qui continuent de publier des auteurs tels Drieu La Rochelle « ne savent pas plus ce que signifie *courage* ou *franchise* que *mode* », remettant en cause l'existence d'une « amitié franco-canadienne »<sup>32</sup>. Dans la réponse que lui adresse Charbonneau, la sentence est claire :

M. Aragon a la liberté de porter des œillères, mais vivant dans un pays libre, nous pouvons et nous devons refuser de l'imiter. Cette volonté d'imposer ses passions et ses partis pris à des étrangers en échange de

<sup>26</sup> R. Charbonneau, « Pourquoi ces querelles ? », *op. cit.*, p. 847.

<sup>27</sup> R. Charbonneau, « Histoire de la littérature canadienne-française », [dans :] *La Nouvelle Relève*, juin 1946, p. 170.

<sup>28</sup> J. Cassou, « Maurrassisme impénitent », [dans :] *Les Lettres françaises*, 21 juin 1946, p. 5.

<sup>29</sup> R. Charbonneau, « M. Jean Cassou », [dans :] *La Nouvelle Relève*, juin 1946.

<sup>30</sup> S. Fumet, « Trop de rouge ou la leçon de l'étranger », [dans :] *Les Lettres françaises*, 28 mars 1947, p. 5.

<sup>31</sup> Anonyme, « Un grand débat littéraire se produit », [dans :] *Le Canada*, 23 janvier 1947, p. 4.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p. 4.

son amitié – dont il n'est pas certain que nous voulions – caractérise bien l'écrivain engagé qui a abdiqué tout sens critique.<sup>33</sup>

Pour Aragon il s'agit bien de politique, et il cite Charbonneau : « ne confondons pas la littérature et la politique... », sans oublier de lui rétorquer : « J'ajouterais simplement : ne confondons pas la trahison et la littérature »<sup>34</sup>. Il l'accuse d'être un traître à son propre pays car il défend des collaborateurs, ceux-là même qui ont fait couler le sang des soldats canadiens sur le sol français. En réponse, l'éditeur dénonce le « sentimentalisme inepte » que les écrivains comme Aragon « mêlent à la discussion des choses littéraires »<sup>35</sup>. Il rappelle que les querelles intestines parisiennes « font se détourner d'une partie de la littérature française contemporaine les étrangers qui ont gardé le sens des valeurs et pour qui la petite troupe des profiteurs de l'héroïsme ne sera jamais la France »<sup>36</sup>. Des deux côtés, les termes sont forts, d'autant que dès 1946 l'existence d'une littérature extra-parisienne est niée par les intellectuels français. Il ne s'agit plus uniquement de la créativité éditoriale canadienne-française, mais bien de liens culturels et commerciaux qui, au sens de Charbonneau, doivent être maintenus.

### *Créer en francophonie littéraire : une utopie ?*

La différence de classème oblige l'éditeur à résister, au sens qu'il ne fait pas acte de défense mais bien qu'il tente d'affirmer la culture canadienne-française dans la rupture avec la France. Lorsqu'en janvier 1946, Georges Duhamel intitule l'un de ses articles « L'arbre et la branche », il déclenche une vive réaction de refus, car il n'hésite pas à affirmer que le « monde canadien est une branche de l'arbre français, une branche robuste et qui

<sup>33</sup> R. Charbonneau, « M. Aragon et l'amitié franco-canadienne », [dans :] *Le Canada*, 23 janvier 1947, p. 4.

<sup>34</sup> Anonyme, « Un grand débat littéraire se poursuit », *op. cit.*, p. 4.

<sup>35</sup> R. Charbonneau, « Le courage de M. Aragon », [dans :] *Le Canada*, 17 mars 1947, p. 4.

<sup>36</sup> *Ibidem*.

semble séparée du tronc original par une épaisse muraille, mais une branche quand même [...] »<sup>37</sup>. À l'évidence, il nie l'autonomie de la littérature canadienne-française. C'est Étienne Gilson qui lui répond en disant que, si la littérature canadienne est « un arbre de même espèce [c'est] un autre arbre, qui est un arbre comme lui », affirmant que « la culture canadienne-française ne doit qu'aux Canadiens de survivre et de fructifier. Ni empruntée, ni parasite, et autrement que la nôtre, elle est française de plein droit »<sup>38</sup>. Ainsi dément-il fermement la métaphore arboricole, et regrette cet ethnocentrisme culturel.

Ce point de vue est aussi celui de Charbonneau qui explique que « depuis vingt ans, [la littérature canadienne-française] a été toujours en s'affirmant »<sup>39</sup>. Il déplore que Paris ait préféré regarder « vers l'Allemagne et l'Angleterre », s'empêchant de voir « se développer aux États-Unis et en Amérique [...] une littérature neuve »<sup>40</sup>. Il met l'accent sur l'évolution de la société canadienne qui s'est construite loin de la France et où la jeune génération d'écrivains a suivi des études sans se rendre à Paris. Pour lui, il existe bien une « Culture canadienne française »<sup>41</sup> possédant une littérature spécifique. D'ailleurs, son confrère Berthelot Brunet publie une *Histoire de la littérature canadienne-française*<sup>42</sup>, ouvrage entérinant une généalogie littéraire propre et reconnaissant l'historicité du corpus. René Garneau ne rejette pas cette idée de langue et de culture distinctes de celles de la France<sup>43</sup>,

<sup>37</sup> G. Duhamel, « L'arbre et la branche », [dans :] *Le Figaro littéraire*, 4 janvier 1946, p. 1, 2.

<sup>38</sup> É. Gilson, « L'arbre canadien », [dans :] *Le Monde*, 6-7 janvier 1946, p. 1, 2.

<sup>39</sup> R. Charbonneau, « L'état de la littérature canadienne », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1946, vol. 5, n° 1, p. 1-4.

<sup>40</sup> R. Charbonneau, « Le rayonnement de la France », *op. cit.*, p. 683.

<sup>41</sup> R. Charbonneau, « Culture canadienne-française », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1946, vol. 5, n° 2, p. 97-101.

<sup>42</sup> R. Charbonneau, « Histoire de la littérature canadienne-française », *op. cit.*, p. 170-171.

<sup>43</sup> R. Garneau, « Le solitaire et la solitude », [dans :] *Poésie 46*, janvier 1946, p. 109-114.

mais précise que l'important est de lui rester fidèle comme base de filiation<sup>44</sup>. Cette notion de littérature supérieure est renforcée par André Billy, qui y ajoute une dimension d'antériorité car, selon lui, « la littérature canadienne ne peut être autonome, parce que la littérature française existait avant elle »<sup>45</sup>. Il nie que Montréal puisse être un haut lieu de l'édition, Paris restant le seul endroit où « la matière première de l'intelligence abonde le plus »<sup>46</sup>.

Ainsi, lorsque Stanislas Fumet se mêle de la querelle, il reprend l'idée d'antériorité de la littérature française, et donc de sa suprématie sur les autres de même langue<sup>47</sup> : « La France, [...] a toujours le sentiment que ces leçons de l'étranger lui viennent d'un élève. Il est naturel que le maître n'aime pas ça »<sup>48</sup>. Cette méconnaissance, à l'endroit des étrangers, irrite Charbonneau qui précise que « le meilleur maître, ce n'est pas celui dont on continue toute sa vie à avoir besoin », non, les plus estimés « sont ceux qui nous ont appris à nous passer d'eux »<sup>49</sup>. Que l'Amérique culturelle, littéraire et francophone ait pu se libérer de la tutelle de Paris reste difficilement concevable. D'autant que Garneau comme Billy tiennent un discours axé sur la culture, quand Charbonneau évoque l'aspect économique du problème de l'édition. Cet angle est novateur, l'éditeur tenant compte de l'ensemble de l'appareil éditorial<sup>50</sup>. Il le démontre en teintant ses discours d'une pointe d'américanité, comparant l'ouverture aux cultures étran-

<sup>44</sup> R. Garneau, « La Crise est dans l'esprit », [dans :] *Le Canada*, 4 novembre 1946, p. I-II.

<sup>45</sup> A. Billy, « Ce que l'on pense de nous au Canada », [dans :] *Le Figaro littéraire*, 15 mars 1947, p. 2.

<sup>46</sup> R. Charbonneau, « En réponse à André Billy », [dans] *Notre Temps*, 29 mars 1947, p. 3.

<sup>47</sup> S. Fumet, « Trop de rouge ou la leçon de l'étranger », *op. cit.*, p. 5.

<sup>48</sup> R. Charbonneau, « Réponse à Stanislas Fumet », [dans :] *Notre temps*, 12 avril 1947, p. 1.

<sup>49</sup> *Ibidem*.

<sup>50</sup> J. Luce, « Robert Charbonneau croit en l'influence mondiale du Canada », [dans :] *La Presse*, 17 mai 1947, p. 34.

gères dont font preuve les États-Unis. Il rappelle tous les accords passés pendant la guerre entre les maisons montréalaises et le reste de l'Amérique. Puis, il fait le choix de s'adresser aux écrivains<sup>51</sup> de son pays pour leur expliquer que l'existence d'une littérature nationale est intimement liée à celle de l'édition<sup>52</sup>, les incitant à publier chez eux ou aux États-Unis – haut lieu de « la création, forme la plus complète de l'art »<sup>53</sup> – plutôt qu'en France. Au fond, son combat est celui de la légitimation de la littérature qui ne peut se faire que par les institutions nationales.

### Conclusion

En mai 1946, Charbonneau explique que les écrivains de son pays peuvent avoir « des maîtres étrangers » mais que ceux-ci « ne sont plus uniquement des maîtres français »<sup>54</sup>. Il insiste pour dire qu'il « est ridicule de penser [...] qu'on peut s'élever au-dessus de ses compatriotes en traversant l'Atlantique »<sup>55</sup>. Il rappelle que si le Canada-français est demeuré proche de la France, c'est par pur esprit catholique et pour la Culture française, et non pour la France historique. Dès lors, il n'a de cesse de répéter : « Nous vivons en Amérique et de cela vous ne comprenez pas la signification »<sup>56</sup>. Pour lui, il devient urgent que la littérature nationale trouve son marché naturel, celui du continent nord-américain, et de « nous

<sup>51</sup> R. Charbonneau, « Lettre aux écrivains, 26 novembre 1946 », [dans :] *La France et nous, Journal d'une querelle*, Bibliothèque Québécoise, coll. « Sciences Humaines », 1993, p. 35-36.

<sup>52</sup> Son point de vue est à l'opposé de ses confrères. Voir *Le Canada*, supplément littéraire, 4 novembre 1946.

<sup>53</sup> R. Charbonneau, « Prépondérance du roman », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1947, vol. 5, n° 6, p. 494-496.

<sup>54</sup> R. Charbonneau, « L'état de la littérature canadienne », *op. cit.*, p. 2.

<sup>55</sup> R. Charbonneau, « Discours prononcé au congrès de la société des éditeurs canadiens, Québec, 27 janvier 1947 », [dans :] *La France et nous*, *op. cit.*, p. 64.

<sup>56</sup> R. Charbonneau, « Incompréhension », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1947, vol. 5, n° 7, p. 577-579.

efforcer de découvrir notre signification américaine »<sup>57</sup>. Son action de « résister », en se tournant vers cette idée d'américanité, a pour objectif de faire admettre sa double culture : sa francisation scolaire et son américanisme de fait, écartant toute conception coloniale de la Culture. Il tient donc un discours à double tranchant, et c'est ici que « résister » prend tout son sens, à savoir : « trouver la force de dire "non" »<sup>58</sup>. Il réagit au coup par coup en traitant la question littéraire sous l'angle pratique, concret et politique. Mais les différences de classèmes l'obligent à justifier une position dans laquelle ses interlocuteurs veulent l'enfermer. En cela, il est possible de qualifier son action de « dissidence » plus que de « résistance », au sens où il n'a pas réussi à « faire partager son refus ». Son positionnement, perçu comme pro-américain – particulièrement à Montréal où la société s'est basée sur ses racines françaises pour résister à l'américanisation –, l'éloigne de l'*intelligentsia* montréalaise.

Avec la publication de *La France et nous*, il atteint des intellectuels francophones qui, pour certains, y voient « une véritable évolution mondiale » au profit des littératures francophones<sup>59</sup>. C'est le cas de Robert Van Vlodrop qui se félicite que « la littérature canadienne, sans rejeter le passé, [ait] repris sa liberté vis-à-vis de la France en général et de Paris en particulier »<sup>60</sup>. Ce refus de demeurer une colonie culturelle est une véritable tentative d'imposer la notion de Culture canadienne-française. En somme, ce que Charbonneau clame, c'est que « nous soyons nous-mêmes ». En cela, il fait œuvre d'une résistance unique, celle pour la liberté sans tutelle du champ éditorial canadien-français. Ce n'est toutefois

<sup>57</sup> R. Charbonneau, « Introduction », *op. cit.*, p. 34.

<sup>58</sup> J. Semelin, « Qu'est-ce que "résister" ? », [dans :] *Esprit*, janvier 1994, p. 52.

<sup>59</sup> P.-J. Corlier, « L'heure de l'émancipation », [dans :] *Le Quartier Latin*, 18 novembre 1947, p. 3.

<sup>60</sup> R. Van Vlodrop, « À propos d'une querelle. Un confrère belge commente *La France et nous* », [dans :] *La Nouvelle Relève*, janvier 1948, p. 186-187.

pas suffisant pour qu'il trouve des appuis, ses confrères  
s'étant lancés dans un autre combat, celui de la  
reconnaissance d'une Culture québécoise.

## bibliographie

- Anonyme, « Positions », [dans :] *La Relève*, 1934, 1<sup>er</sup> cahier, 1<sup>re</sup> série.
- Anonyme, « L'édition de livres français », [dans :] *Le Canada*, 12 septembre 1945.
- Anonyme, « Nos éditeurs et la France », [dans :] *Le Canada*, 22 septembre 1945.
- Anonyme, « Mise au point de M. Georges Duhamel », [dans :] *Le Devoir*, 2 octobre 1945.
- Anonyme, « Un grand débat littéraire se produit », [dans :] *Le Canada*, 23 janvier 1947.
- [Aragon L.], « France-Canada », [dans :] *Les Lettres françaises*, 8 mars 1946.
- Billy A., « Ce que l'on pense de nous au Canada », [dans :] *Le Figaro littéraire*, 15 mars 1947.
- Beaudet M.-A., *Langue et littérature au Québec, 1895-1914. L'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, 1991.
- Cassou J., « Maurrassisme impénitent », [dans :] *Les Lettres françaises*, 21 juin 1946.
- Charbonneau R., « Hommage aux éditeurs canadiens-français », [dans :] *Le Canada*, 22 octobre 1945.
- Charbonneau R., « Culture canadienne-française », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1946, vol. 5, n° 2.
- Charbonneau R., « Histoire de la littérature canadienne-française », [dans :] *La Nouvelle Relève*, juin 1946.
- Charbonneau R., « Incompréhension », *La Nouvelle Relève*, [dans :] 1947, vol. 5, n° 7.
- Charbonneau R., « L'état de la littérature canadienne », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1946, vol. 5, n° 1.
- Charbonneau R., « Le courage de M. Aragon », [dans :] *Le Canada*, 17 mars 1947.
- Charbonneau R., « Le rayonnement de la France », [dans :] *La Nouvelle Relève*, février 1946.
- Charbonneau R., « Les livres français », [dans :] *La Nouvelle Relève*, mars 1946.
- Charbonneau R., « M. Aragon et l'amitié franco-canadienne », [dans :] *Le Canada*, 23 janvier 1947.
- Charbonneau R., « M. Jean Cassou », [dans :] *La Nouvelle Relève*, juin 1946.
- Charbonneau R., « Pourquoi ces querelles ? », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1946, vol. 4, n° 10.
- Charbonneau R., « Prépondérance du roman », [dans :] *La Nouvelle Relève*, 1947, vol. 5, n° 6.
- Charbonneau R., « En réponse à André Billy », [dans :] *Notre Temps*, 29 mars 1947.
- Charbonneau R., « Réponse à Stanislas Fumet », [dans :] *Notre Temps*, 12 avril 1947.
- Corlier P.-J., « L'heure de l'émancipation », [dans :] *Le Quartier Latin*, 18 novembre 1947.
- Desbiens L., « Une heure... avec Georges Duhamel », [dans :] *Le Devoir*, 22 octobre 1945.

- Duhamel G., « Manque à travailler », [dans :] *Le Figaro*, 17 août 1945.
- Duhamel G., « L'arbre et la branche », [dans :] *Le Figaro littéraire*, 4 janvier 1946.
- Fumet S., « Trop de rouge ou la leçon de l'étranger », [dans :] *Les Lettres françaises*, 28 mars 1947.
- Garneau R., « Le solitaire et la solitude », [dans :] *Poésie* 46, janvier 1946.
- Garneau R., « La Crise est dans l'esprit », [dans :] *Le Canada*, 4 novembre 1946.
- Gilson É., « L'arbre canadien », [dans :] *Le Monde*, 6-7 janvier 1946.
- Grandmont, E. de, « Entretien avec Bernard Valiquette », [dans :] *Le Canada*, supplément littéraire, 22 octobre 1945.
- Grivel M.-H., « Être "exotique" dans l'entre-deux-guerres : l'exemple de Robert de Roquebrune », [dans :] *Les Cahiers du GRELCEF*, 2014, n° 6.
- Luce J., « Robert Charbonneau croit en l'influence mondiale du Canada », [dans :] *La Presse*, 17 mai 1947.
- Morin E., « Pour moi, résister est un mot très actuel », <http://www.revue-entre.fr/?q=content/edgar-morin-pour-moi-resister-est-un-mot-tres-actuel>.
- Rumilly R., *Histoire de la province de Québec*, tome XXXVIII : *La guerre de 39-45*, Montréal, Fides, 1968.
- Semelin, J., « Qu'est-ce que "résister" ? », [dans :] *Esprit*, janvier 1994.
- Simard S., « Parlez-vous littérature ? », [dans :] *Voix et Images*, 1992, vol. 18, n° 1, <http://id.erudit.org/iderudit/201006ar>.
- Van Vlodrop, R., « À propos d'une querelle. Un confrère belge commente *La France et nous* », [dans :] *La Nouvelle Relève*, janvier 1948.
- Viatte A., « Édition canadienne et livres français », [dans :] *Le Devoir*, 10 avril 1948.

## abstract

### *When the "limb" branches away from the tree: the case of French-Canadian literature (1934-1948)*

Robert Charbonneau, director of *La Nouvelle Relève*, journalist and writer, at the end of the Second World War, faces off with, to his dismay, many renowned French authors, triggering a real quarrel. The various assertions of Parisian intellectuals encourage the editor of *L'Arbre* (The Tree) to start a work of resistance. With traces of "refusal" and insubordination, his articles address the literary issue from the practical, concrete and policy points of view, taking into consideration the editorial apparatus in its entirety. The man thus resists atypically because he defends the creation of the authors of his country, by adopting the concept of the Americanism of their origin. By his actions, he demonstrates that the French-Canadian production has a double culture: educational francization and de facto Americanism, putting aside the colonial conception of culture and cultural supremacy of France.

## keywords

edition, Robert Charbonneau, France-Quebec relationships, francophony

## **marie-hélène grivel**

Maître de conférences en Histoire et membre associée du Centre d'Histoire culturelle des Sociétés contemporaines de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Ses recherches sont axées sur le champ éditorial québécois des années 1920-1930. Animées par les méthodes transversales et globalisantes de l'Histoire culturelle, ses investigations se portent sur la littérature de jeunesse, les intellectuels canadiens-français en France ou le monde des bibliothèques. Son objectif est de réhabiliter les années d'entre-deux-guerres comme étant un des prémices, contrecarré par la Seconde Guerre mondiale, à la Révolution Tranquille.